



propulseur de projets optimistes

Règlement de l'Appel à Projet de POP incub

ATIS accompagne l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'ESS en région Nouvelle-Aquitaine : pérennité du modèle économique, création ou maintien d'emplois, aide à l'implantation.

France Active Nouvelle-Aquitaine intervient sur les quatre départements de l'ex-région Poitou-Charentes pour soutenir une économie de proximité et favoriser la création, la consolidation, le développement des emplois non délocalisables sur le territoire, notamment pour les personnes les plus en difficulté.

Ensemble nous avons créé **POP**, un dispositif basé sur l'alliance d'une expertise du territoire et une expertise métier, qui propose une **offre d'accompagnement complète** pour contribuer à **l'émergence de projets et de nouvelles activités répondant aux enjeux sociaux et environnementaux** en Charente, Charente-Maritime, Vienne et Deux-Sèvres.

L'offre d'accompagnement comprend trois programmes

- Une **offre de pré-incubation POP départ** de « *l'idée au projet* » : accompagner le/les porteur(s) dans la validation de la pertinence du projet, l'adéquation de trois dimensions essentielles du projet (porteur, projet et public cible), la structuration du plan d'action.
- Une **offre d'incubation POP incub** « *du projet à la création* » : accompagner le/les porteur(s) du projet dans le lancement de la structure et le démarrage de l'activité.
- Une offre **Fabrique à initiatives** : détecter les besoins sociaux insatisfaits sur un territoire, inventer les solutions entrepreneuriales pour y répondre, identifier un porteur de projet et l'accompagner à la création de l'activité.

L'objectif de l'offre d'incubation POP incub est d'accompagner 20 projets d'entreprises socialement innovantes en 2021 sur les quatre départements de l'ex-région Poitou-Charentes : Charente, Charente-Maritime, Vienne et Deux-Sèvres.

Par cet incubateur, nous ciblons les projets

⇒ Qui peuvent être initiés par une ou des personnes physiques et/ou une ou des personnes morales ;

ET

⇒ Qui contribuent à la résolution d'une problématique sociale ou environnementale ;

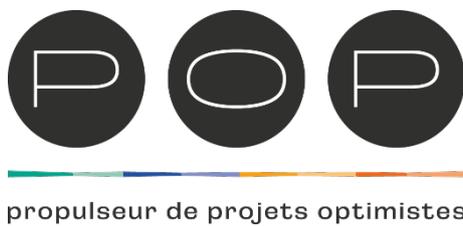
ET

⇒ Qui visent un modèle économique pérenne ;

ET

⇒ Qui visent à créer des emplois sur au moins un des quatre départements cités.





Ce que vous apporte POP incub

L'offre d'incubation repose sur un accompagnement adapté pour chaque projet proposé par l'équipe de POP et une mise en réseau avec l'ensemble de nos partenaires et experts en fonction des besoins du projet et du niveau d'avancement dans le parcours.

D'une durée maximum de 12 mois, la période d'incubation vise à faire évoluer votre projet jusqu'à sa concrétisation.

A ce titre, vous bénéficierez de :

- Un accompagnement stratégique personnalisé spécialisé sur les projets d'entreprises sociales
- Des formations et ateliers collectifs pour formaliser et consolider votre projet
- L'ouverture à notre réseau de partenaires : réseau de l'ESS, partenaires et experts techniques, partenaires financiers
- L'intégration à une communauté d'entrepreneurs sociaux

Les étapes de la sélection des projets

- Téléchargement du dossier de candidature sur le site internet www.pop-incub.org
- Dépôt du dossier de candidature par voie électronique à contact@pop-incub.org avant le 12 septembre 2021 minuit
- Pré-sélection des dossiers par le comité technique de POP incub
- Audition des projets présélectionnés devant le Jury de sélection de POP incub

Le Jury de Sélection se réunira en septembre 2021 pour étudier les candidatures. Le dépôt d'un dossier de candidature et l'échange préalable avec un membre de l'équipe POP est indispensable avant toute audition devant le Jury de Sélection.

Calendrier précis

- Lancement de l'Appel à Projet : 29 Juin 2021
- Clôture des candidatures : 12 Septembre 2021 à minuit
- Réunions d'information et entretiens avec les candidats : Juillet/Août 2021
- Comité technique de présélection : 15 septembre 2021
- Auditions devant le Jury de sélection : 30 septembre 2021
- Début des accompagnements : 14 octobre 2021



Nouvelle-Aquitaine

Communauté d'Agglomération de La Rochelle



GRAND POITIERS
Communauté urbaine

niortaggl
Agglomération du Niortais



BANQUE des
TERRITOIRES





Les critères de sélection des projets sont les suivants

- l'implantation et l'ancrage en Charente, Charente-Maritime, Vienne ou Deux-Sèvres
- le caractère d'utilité sociale et/ou de l'innovation sociale du projet
- la capacité à générer un modèle économique pérenne
- la capacité à créer de l'emploi à court ou moyen terme (2/3 emplois à 3 ans)
- les qualités entrepreneuriales de l'équipe projet
- le besoin d'accompagnement par POP incub

Confidentialité et droits d'accès

Les données et informations collectées via les candidatures ne sont communiquées ou susceptibles de l'être qu'à POP et à leurs proches partenaires (Jury de Sélection) qui sont tenus à un devoir de confidentialité.

Les candidats autorisent la communication de ces données sans contrepartie financière ni condition aucune.

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et de l'article 13 du règlement européen n° 2016/679 RGPD relatif aux informations à fournir lorsque des données à caractère personnel sont collectées :

- France Active Poitou-Charentes - 37 Rue Carnot 86000 Poitiers est responsable du traitement des données du programme « Appel à projet ».
- Les données à caractère personnel seront conservées jusqu'à un an après l'envoi des informations ou, pour les lauréats de la fin de l'accompagnement.
- Les candidats peuvent demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement relatif à la personne concernée.
- Les candidats disposent d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande à l'adresse mail contact@pop-incub.org

